

SRP-IMG



SYNDICAT REPRÉSENTATIF PARISIEN
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Membre du réseau **ISNI**
IntraSyndicate Nationale des Internes

Communiqué de presse

Paris, le 24/02/2023

Enquête sur le logement et le vécu en stage ambulatoire des internes de médecine générale d'Île-de-France

Le logement et l'accessibilité aux terrains de stage : des déterminants à l'installation

Le SRP-IMG a mené une enquête entre avril et septembre 2022 sur les **stages ambulatoires** et la **problématique du logement**. L'objectif de cette étude était d'**identifier les vecteurs d'amélioration du vécu de ces stages**, enjeu d'autant plus crucial à l'heure où l'internat de médecine générale va être allongé d'une année de stages ambulatoires.

Les internes franciliens vivent majoritairement à Paris (environ 50% des répondants) en raison de la proximité des facultés, mais également du fait de la forte **mobilité qu'exige l'internat**. Être au centre de la région permet d'atteindre plus facilement différents lieux sur le territoire sans avoir à déménager sans cesse dans un contexte locatif francilien très contraint. **La majorité des internes de médecine générale d'Île-de-France (62,6 % des répondants) sont d'ailleurs locataires.**

Au cours des stages ambulatoires, l'exigence de mobilité est accrue puisque l'interne est amené à fréquenter **entre 2 à 3 lieux différents**, ces derniers pouvant être dans des départements distincts et donc très éloignés les uns des autres. Pour s'y rendre, **les internes sont fortement dépendants des transports en commun**, 72% des répondants déclarant les utiliser.

Dans notre enquête, **61% des internes interrogés pensent qu'ils sont davantage exposés aux risques psychosociaux en stage ambulatoire par rapport aux stages hospitaliers**, notamment du fait de devoir se déplacer dans plusieurs départements au cours d'un même semestre.

Diminuer le temps de trajet apparaît dès lors primordial et la **proximité par rapport au domicile est ainsi le premier critère de choix des stages ambulatoires** : plus de **80% des internes** privilégient ce critère plutôt que le projet professionnel ou le mode d'exercice. Les territoires les plus éloignés et les moins bien desservis par les transports héritent alors d'une image négative, poussant les internes à ne pas les choisir.

Cette situation rend incontournable la question d'une offre de logement dédiée aux stages ambulatoires pour diminuer la charge de transport, frein essentiel à la mobilité sur le territoire francilien. C'est pourquoi **67,5% des internes interrogés trouvent essentiel de se voir proposer un logement lorsque le terrain de stage est éloigné de plus d'une heure de leur lieu de résidence**. Pourtant, plus de 95% des internes déclarent ne jamais avoir eu de telle proposition.

Outre l'amélioration des conditions d'apprentissage, être logé à proximité du cabinet dans lequel ils exercent permettrait aux internes de **mieux découvrir le territoire** et de s'y projeter. **72% des internes déclarent ainsi que la mise à disposition d'un logement dans un territoire pourrait contribuer à leur donner envie de s'y installer.**